

# « L'INSÉCURITÉ SOCIALE : QU'EST-CE QU'ÊTRE PROTÉGÉ ? »

Robert CASTEL, sociologue, directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales depuis 1990.

Auteur de « L'insécurité sociale : qu'est-ce qu'être protégé ? » paru aux éditions du Seuil dans la collection « La République des idées » en 2003.

*Texte communiqué à partir de la rencontre-débat du 16 décembre 2004  
Organisée par le Centre de Ressources Politique de la Ville en Essonne*

Notre société est traversée par de grandes inquiétudes, et le sentiment d'insécurité est devenu, depuis quelques années, un sentiment dominant. Par exemple, pendant l'épisode électoral d'avril 2002, la défaite de Lionel Jospin et le succès au premier tour de Jean-Marie Le Pen se sont joués dans une large mesure sur cette question de l'insécurité. Depuis, le gouvernement dont nous avons hérité, avec Monsieur Sarkozy en particulier, a fait de la question de l'insécurité une priorité, voire sa priorité. Il faut prendre au sérieux cette inquiétude généralisée, car elle est populaire, au sens fort du mot, et elle en dit beaucoup sur l'état de notre société. Toutefois, la prendre au sérieux ne veut pas dire l'accepter au premier degré.

Ce sentiment généralisé d'insécurité est produit par l'amalgame de différentes sources d'inquiétude et de différentes menaces qui font que nos concitoyens ne se sentent pas protégés. Il faut donc tenter de décomposer ce sentiment et essayer de dégager les différents types de risques qui la composent pour mieux les combattre.

## Contre quoi devons-nous nous protéger ?

On peut distinguer différents types de menaces par rapport à la sécurité. En partant de ce sentiment généralisé, de ces préoccupations sécuritaires qui tournent parfois à l'obsession, on peut remarquer qu'elles sont assez paradoxales dans un pays comme la France. Nous vivons, comme dans la plupart des pays d'Europe occidentale, dans une des sociétés sans doute les plus sûres ayant jamais existé. C'est évident si l'on regarde autour de nous sur les trois quarts de la planète. Par exemple, le fait de vivre à Jérusalem ou à Gaza, à Kaboul ou à Bogota et le fait de vivre à Évry ou à Paris, en termes d'insécurité, sont sans aucune mesure. C'est aussi vrai si l'on regarde vers le passé où, dans presque toute l'histoire, l'humanité a été traversée par une insécurité, par une violence permanente sous des formes diverses. C'est dans ces sociétés, entourées et traversées de protections que cette inquiétude sécuritaire est omniprésente.

Ce constat mérite réflexion parce qu'il signifie que le sentiment d'insécurité n'équivaut pas à une absence de protection. Se sentir en insécurité peut

exprimer un rapport compliqué aux protections. Par exemple, nous avons le sentiment que nous disposons encore de protections, mais qu'elles sont fragiles, menacées et que demain la vie risque d'être plus difficile qu'aujourd'hui. C'est un sentiment qui est très répandu actuellement. Ou bien encore, se sentir en insécurité peut provenir du fait que certains risques ayant été maîtrisés, nous devenons plus exigeants, trop exigeants peut-être, et nous nous mettons à aspirer à une sécurité absolue. Par exemple, autrefois – mais cela existe encore malheureusement aujourd'hui dans quelques endroits – l'humanité aurait été très satisfaite d'avoir simplement à manger, car le risque de la famine a été longtemps un risque réel. Mais aujourd'hui, dans des pays comme les nôtres en tout cas, ce risque a été jugulé et les gens regardent avec inquiétude leur assiette. Ils ont peur d'avaler un produit cancérigène ou d'attraper la maladie de la vache folle, etc. Et finalement, la peur de manger peut remplacer pour certains la peur de ne pas avoir à manger. Cet exemple illustre le fait que le sentiment d'insécurité n'existe pas en soi : c'est une construction historique, un rapport aux protections. C'est quelque chose qui dépend des risques existant à un moment donné dans une société, et qui dépend de la capacité que nous avons, ou que nous n'avons pas, à être protégés contre ces risques. C'est pourquoi le préalable pour essayer de répondre à la question « qu'est-ce qu'être protégé ? » consiste à distinguer ces différents types de risques auxquels nous sommes confrontés. Il s'agit alors de poser en termes plus réalistes, la question des protections, c'est-à-dire des moyens nécessaires pour combattre l'insécurité, ou plutôt les insécurités.

En schématisant un peu, on peut distinguer trois principaux facteurs d'insécurité, à la fois très différents mais qui se mélangent pour entretenir cette sorte d'inflation du souci sécuritaire :

- l'insécurité civile qui recoupe en gros les problèmes de la délinquance,
- l'insécurité sociale,
- les « nouveaux risques », tels que les catastrophes de type Tchernobyl, l'épidémie de la vache folle, l'effet de serre, etc.

## L'insécurité civile

Il s'agit de menaces qui portent sur l'intégrité des biens et des personnes. Ce sont les vols, les violences, la délinquance, la criminalité et les incivilités. Ce type d'insécurité renvoie à la problématique de l'État de droit. En effet, dans nos sociétés démocratiques, l'État a le monopole des moyens pour combattre cette insécurité. Pour cela, il s'est doté d'institutions spécialisées, en particulier la police et la justice. C'est là le fondement de l'État de droit qui s'est progressivement mis en place en France et dans les sociétés européennes, depuis la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Celle-ci affirmait d'une manière éclatante les droits inaliénables de l'individu passant par le respect de l'intégrité de sa personne et de ses biens. C'est pour cela que le droit de propriété figure dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, et il ne s'agit pas seulement de la propriété bourgeoise. Si l'on ne possède rien, on

n'est rien. La façon dont ont été traités les premiers travailleurs de l'époque illustre bien le fait que pour être un individu au sens positif du mot, il faut s'appuyer sur des supports. Le premier support, surtout pour l'individu moderne, a été la propriété privée. C'est la raison pour laquelle il y a eu valorisation de la propriété, et donc une sorte de priorité donnée à sa sauvegarde.

Sur le principe, il n'y a rien à objecter à cette construction : il n'est pas possible d'appartenir à une même société et vivre dans la paix civile, si l'on vit sous la menace permanente de l'agression, du vol, du viol, de la violence physique ou de toute autre violence. Donc, il paraît légitime de sauvegarder cette paix sociale et de lutter contre l'insécurité civile. De plus, si cette construction est tout à fait défendable, l'application de ces principes pose un problème très difficile. Thomas Hobbes, au XVII<sup>e</sup> siècle, début de la période moderne, avait bien ciblé ce problème. Il avait compris que l'État est nécessaire pour assurer la sécurité des biens et des personnes et ainsi éviter « la guerre de tous contre tous ». Toutefois, pour obtenir une sécurité totale, il faudrait un État absolu, c'est-à-dire un État qui puisse écraser sans limitation toutes les velléités d'attenter aux biens et aux personnes. C'est ce qu'a démontré Hobbes dans *Le Leviathan* et l'on peut en voir encore aujourd'hui la signification dans un pays comme la France. En effet, on a pu constater que cette demande accrue de sécurité entraînait une demande accrue d'interventions de l'État. Cependant, est-ce que ce surcroît d'autorité demandé à l'État peut s'exercer dans le cadre démocratique d'un État de droit ? On peut se poser la question en observant la façon dont est menée en France la recherche de ce que l'on appelle la « tolérance zéro ». On peut aussi se la poser en observant la manière dont les États-Unis mènent la « guerre au terrorisme ». On voit bien que des États qui se disent attachés aux droits de l'homme, à l'État de droit, sont incessamment menacés de dériver, si ce n'est vers le non-droit, du moins vers une restriction des libertés civiles. Au-delà des péripéties actuelles connues en France ou aux États-Unis – qui d'ailleurs posent de réels problèmes – il existe un problème de fond. Dans une société démocratique, il n'y a peut-être pas une contradiction, mais une tension entre deux exigences qui peuvent apparaître l'une et l'autre respectables : d'une part, cette exigence de sauvegarder la liberté des biens et des personnes, tout à fait légitime ; et d'autre part, la difficulté de réaliser cet objectif en suivant les règles légales de l'État de droit. Ce problème est présent dans toute société démocratique. On peut comprendre que la difficulté ou l'impossibilité d'ajuster ces deux exigences puissent être la source d'une frustration sécuritaire. Il en résulte que l'on reproche toujours à l'État d'être trop laxiste ; aux juges de ne pas assez condamner les délinquants, etc.

## L'insécurité sociale

Cette notion est tout à fait différente de la précédente. Être dans l'insécurité sociale, c'est être à la merci du moindre aléa de l'existence. Par exemple, une maladie, un accident ou une interruption de travail, peuvent rompre le cours de la vie et faire basculer un individu dans l'assistance, voire dans la

déchéance sociale. En ce sens, on peut dire que l'insécurité sociale a été une donnée permanente de l'existence de cette partie la plus nombreuse de la population que l'on appelait autrefois le peuple. Le fait de « vivre au jour la journée », c'est-à-dire de ne pas avoir un minimum de réserve pour assurer un peu son avenir, a été une situation, très répandue dans les milieux populaires, en particulier dans le prolétariat du XIX<sup>e</sup> siècle. Mais dans nos sociétés, la lutte contre cette insécurité sociale relève d'une autre fonction de l'État, différente de celle évoquée précédemment. Il s'agit de « l'État providence » ou « l'État social » qui s'est mis plus tardivement en place en France et en Europe à partir du XX<sup>e</sup> siècle, et particulièrement depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. La fonction principale de « l'État providence » a été d'agir comme un réducteur de risques sociaux. Dans un pays comme le nôtre, il a réussi à vaincre, pour l'essentiel, l'insécurité sociale en mettant en place des assurances contre les accidents, contre la maladie, contre les interruptions de travail, mais aussi contre ce risque dramatique qu'était pour le travailleur devenu vieux de ne plus pouvoir travailler alors qu'il ne disposait pas d'autres ressources. Par exemple, le droit à la retraite a été un moyen extraordinaire de lutte contre l'insécurité sociale, car il a permis que la peur, si répandue autrefois parmi le peuple, de mourir à l'hospice dans la misère, ait été vaincue. Avec la retraite, le vieux travailleur ne vit sans doute pas dans l'opulence et dans le luxe, mais il a le droit d'avoir un minimum de ressources pour garder son indépendance sociale et pour vivre à peu près normalement.

Dans les années 1960-1970, on a pu parler de la société française comme étant une « société assurancielle », selon une expression de François Ewald. Dans son livre *L'État providence*, il y a cette idée effectivement d'une société assurancielle, c'est-à-dire une société dans laquelle une grande majorité de la population est « couverte » contre les principaux risques sociaux. C'est une société où la sécurité sociale au sens fort du mot a remplacé l'insécurité sociale pour la plupart des citoyens. C'est la structure de cette société assurancielle qui n'est pas une société d'égalité. En effet, dans une société comme celle dans laquelle nous vivons, il y a de grandes inégalités, de grandes disparités sociales. C'est un fait. Néanmoins, sans vivre dans une société d'égalité, on peut dire que l'on vivait dans une société de protection, en ce sens que l'ensemble des concitoyens de cette société, à quelques exceptions près, était protégé contre les principaux risques sociaux.

Cette situation a prévalu jusque dans les années 1960-1970, jusqu'à « la crise » du milieu des années 1970. En termes d'effets, on peut parler aujourd'hui d'une remontée de l'insécurité sociale parce qu'un nombre croissant de gens perdent cette sécurité qui leur donnait une assurance sur la vie, ou ne parviennent pas à l'acquérir.

L'insécurité sociale a donc commencé à concerner à la fois des gens qui travaillaient, mais aussi des gens qui ne travaillaient pas.

D'une part, elle a concerné des gens qui ne travaillaient pas en raison du chômage de masse et de la précarisation des relations au travail. Par conséquent, un chômeur de longue durée perdait ses protections et ses droits qui étaient

essentiellement rattachés à sa condition de travailleur. Cette situation d'insécurité sociale est notamment celle vécue par les jeunes en quête d'emploi, les jeunes qui « galèrent ». Mais cette « galère », au fond, correspond à une version moderne du fait de vivre au jour le jour évoqué précédemment. C'est vivre de petits boulots, d'un peu d'aides sociales, d'un peu d'aides familiales – lorsqu'il y en a – et aussi parfois vivre d'un peu de délinquance.

D'autre part, l'insécurité sociale a commencé aussi à toucher des gens en activité. Il y a en effet en France, un nombre apparemment croissant de travailleurs pauvres, de « working poor ». Ce sont des gens qui travaillent mais qui n'arrivent pas par leur travail à assurer les conditions minimales d'une vie décente en raison de travail intermittent, de travail à temps partiel, etc. C'est d'ailleurs une situation qui touche davantage les femmes que les hommes.

Ainsi, il est tout à fait légitime de lier le diagnostic de remontée de l'insécurité sociale à l'affaiblissement de ces protections. Il faut tout de même se méfier des discours catastrophistes. Il n'y a pas véritablement d'effondrement du système de protections, mais il y a plutôt un effritement ou une fragilisation dans lesquels s'inscrit cette remontée de l'insécurité sociale.

Cette remontée de l'insécurité sociale, cette dégradation de la situation sociale, a aussi une dimension collective. Celle-ci a été en général sous-estimée, sans doute à cause d'une inflation des discours sur l'exclusion qui a prévalu depuis une dizaine d'années, en France, et qui a imposé une conception individualisée, atomisée des phénomènes de dissociation sociale. En effet, l'exclu, tel que l'on se l'est représenté, aurait été un individu détaché de ses appartenances sociales, isolé et comme abandonné à lui-même et à son malheur. Cette représentation a donc fait oublier que l'insécurité sociale a une dimension collective. Il y a des groupes entiers qui décrochent et qui ont le sentiment d'être des laissés pour compte des transformations actuelles. Ils ont l'impression que beaucoup de gens se désintéressent de leur situation. C'est en particulier le cas des catégories populaires qui avaient été bien intégrées dans la société industrielle, et qui aujourd'hui sentent bien qu'elles n'ont plus beaucoup d'avenir. C'est un phénomène de groupe qui développe en même temps un ressentiment collectif. Il y a là une réaction qui n'a pas été assez étudiée et qu'on pourrait qualifier de poujadiste. Après la Seconde Guerre mondiale, il y a eu une première modernisation de la société française – planification, développement économique – de laquelle se sont senti exclus des groupes sociaux, en particulier les petits commerçants, les petits paysans et les artisans. Ils ont développé le poujadisme qui a été la réponse politique collective à ce phénomène de dépossession sociale. On pourrait ainsi interpréter, au moins partiellement, le lepénisme comme une sorte de variante actualisée du poujadisme au sens indiqué précédemment. Aujourd'hui, nous sommes dans une deuxième phase de modernisation de la société française avec l'eupéanisation, la mondialisation. Il y a là aussi des groupes qui se sentent laissés pour compte et, en particulier, certaines catégories qui constituaient avant la classe ouvrière.

On peut donc dire qu'un ressentiment collectif se développe. C'est un phénomène qui mériterait d'être davantage étudié car c'est peut-être aussi une des

clés pour comprendre le racisme, qui est un phénomène répandu dans la société française, y compris et peut-être surtout dans les milieux populaires. C'est une réaction que l'on pourrait qualifier « de petit blanc » en référence à la situation aux États-Unis après la guerre de Sécession. Il y a eu des « petits blancs », c'est-à-dire des gens de milieu modeste, qui se sont trouvés ruinés par cette guerre, face à des Noirs qui étaient aussi pauvres, parfois plus pauvres qu'eux, mais qui avaient gagné leur liberté. Le racisme, dont les États-Unis ne sont probablement pas encore sortis, a été la réponse à ce type de situation. Aujourd'hui en France, le travailleur maghrébin est perçu, dans cette idéologie raciste, comme un concurrent sur le marché du travail devenu très compétitif. Dans cette idéologie raciste, Il vient prendre les emplois des Français et avec sa famille, consomme les prestations sociales et les allocations qui devraient être réservées aux Français « de souche ». « Poujadisme », phénomène de « petits blancs », « lepénisme » résultent d'un mécanisme de ressentiment social porté par des groupes en décadence. Ces groupes font porter la responsabilité de leur situation à des gens qui vivent à coté d'eux. Ils les méprisent même. Ce n'est pas le capitalisme financier international, pourtant à l'origine de ces processus de dégradation, qui est mis en question à travers ces réactions. C'est l'Arabe ou le Malien d'à côté qui porte le poids de ce ressentiment collectif, constituant en même temps une réaction politiquement dangereuse. Il faut politiquement la combattre, mais il n'est pas interdit d'essayer de comprendre sociologiquement ce qui produit ces transformations, et en particulier la remontée de l'insécurité sociale dans les catégories sociales qui autrefois avaient réussi plus ou moins à s'en extraire.

Comme on vient de le dire, insécurité civile et insécurité sociale diffèrent mais peuvent néanmoins s'additionner et s'amalgamer. On pourrait prendre l'exemple de ce que l'on appelle « le problème des banlieues », « des quartiers sensibles » pour indiquer comment se fait cet amalgame. En effet, on peut convenir qu'en règle générale les taux de délinquance sont plus élevés dans ce type de quartier qu'ailleurs. Il y a aussi des taux de chômage surélevés, un habitat souvent dégradé, une discrimination à l'emploi, un racisme comme celui évoqué précédemment, etc. Il y a donc coexistence entre deux types d'insécurité. Néanmoins, s'agissant de les combattre, ce n'est pas du tout la même chose de lutter contre la délinquance et de lutter contre le chômage ou contre le racisme. C'est ce que l'on pourrait objecter à la politique sécuritaire actuelle, telle qu'elle est menée, par exemple, dans les banlieues et qui, à la limite, tend à faire des jeunes de banlieue une nouvelle classe dangereuse. Ce que l'on pourrait dénoncer, ce n'est pas tant de lutter contre l'insécurité civile, à condition de garder les règles de l'État de droit, mais c'est de faire, consciemment ou inconsciemment, comme si cette lutte contre la délinquance, la recherche de la tolérance zéro, équivalait à une lutte pour l'insécurité en général. Or, si tant est qu'on arriverait à éradiquer la délinquance, on n'aurait pas pour autant supprimé l'insécurité sociale qui repose sur de toute autre raison. On pourrait même se demander si une politique telle qu'elle est menée aujourd'hui en France au nom de la sécurité n'est pas contradictoire. D'un côté, on en appelle à un État fort et, à la limite, on ressuscite une sorte de figure de l'État gendarme

qui serait impitoyable pour les délinquants. D'un autre côté, on est d'un laxisme total, ou en tout cas considérable, à l'égard des facteurs qui créent l'insécurité sociale et qui sont de l'ordre de cet affaiblissement des professions sociales, du droit du travail, etc. Dans ce cas, on demande moins d'État. C'est le libéralisme. Il faut alors laisser faire le marché, c'est-à-dire qu'il faut laisser faire les dynamiques qui entretiennent l'insécurité sociale.

## Les « nouveaux risques »

Les « nouveaux risques » sont apparus il y a environ une dizaine d'années, mais surtout on en a pris conscience assez récemment. Il s'agit de la prise de conscience des effets inattendus du développement de la science et des technologies modernes qui se retournent contre l'homme et la nature. C'est par exemple, l'effet de serre, le réchauffement de la planète, les catastrophes de type Tchernobyl, la vache folle, etc. Ces nouveaux risques s'additionnent aux autres et aboutissent à la construction d'une vision catastrophique de l'avenir de l'humanité. C'est une conception qui est bien illustrée dans l'ouvrage du sociologue allemand, Ulrich Beck, qui s'intitule *La Société du risque*. Cet ouvrage présente notre société contemporaine comme une société du risque, c'est-à-dire assiégée de toute part par toutes sortes de dangers. « Nous sommes sur cette planète », dit Ulrich Beck, « comme sur un siège éjectable ». Au fond, l'avenir devrait se lire sous le signe de la menace et du danger. Cette situation représente une inversion assez extraordinaire par rapport à la situation vécue il y a une trentaine d'années, où l'avenir se lisait sous le signe du progrès social, ou, pour certains, de la révolution. Désormais, il s'agirait de la peur et de la menace.

Il semble qu'il faut prendre en compte cette conception, cette sensibilité aux nouveaux risques, ne serait-ce que parce qu'elle aussi est assez populaire et qu'elle contribue à alimenter cette inquiétude sécuritaire actuellement répandue. Néanmoins, il faut aussi prendre ses distances avec elle et se méfier de cette inflation actuelle de la notion de risque, qui, à la limite, condamne à l'impuissance et dissout la possibilité même d'être protégé. Il faut comprendre qu'on ne peut pas contrôler tous les dangers pour une raison simple qui est que la vie – qu'il s'agisse de la vie individuelle ou de la vie sociale – comporte toujours de l'imprévisible, et qu'aucune société ne peut se donner comme programme de sécuriser totalement l'existence humaine. C'est un rêve totalitaire puisque, pour y parvenir, il faudrait contrôler tous les secteurs de l'existence individuelle et sociale. Donc, on ne peut pas contrôler tous les dangers, les événements regrettables ou fâcheux. Toutefois, un risque social, ce n'est pas n'importe quel danger. Un risque, c'est un événement prévisible, dont on peut calculer les coûts et que l'on peut maîtriser en le mutualisant, c'est-à-dire en assurant sa prise en charge collective. L'assurance obligatoire a été effectivement la grande technologie qui a assuré cette maîtrise des principaux risques sociaux évoqués précédemment. Cela passe par l'intervention de l'État et aussi par la prise en charge collective des coûts des risques. Ainsi, les travailleurs s'assurent contre la maladie en cotisant à la sécurité sociale. Or, la

plupart de ceux qu'on appelle les nouveaux risques ne peuvent pas être sécurisés de cette manière. Cela ne veut pas dire qu'ils ne constituent pas des dangers et qu'il ne faudrait pas essayer de les éviter ou de les combattre, mais cela veut dire qu'à une réflexion sur le risque devrait toujours être associée une réflexion sur les moyens ou les technologies à mobiliser pour maîtriser les risques. Autrement dit, crier au risque comme certains crient au loup, dénoncer partout des dangers, ne sert qu'à entretenir la peur. C'est complètement stérile. Il semble que rêver d'une sécurité totale peut être dangereux parce qu'aucune société ne peut se donner cet objectif, sauf peut-être *le Léviathan* l'œuvre de Hobbes, ou encore une dictature militaire, un État fasciste, etc. Il n'y a pas de sécurité totale. Par contre, il faudrait réfléchir à la hiérarchie des risques et aux moyens de les combattre.

## Propositions et perspectives

Tout d'abord, il semble nécessaire de prendre ses distances vis-à-vis de cette inflation du souci sécuritaire qui repose sur un amalgame entre différents types de risques et sur une confusion entre risques et dangers. Néanmoins, relativiser ce rêve de sécurité totale ne doit pas relativiser le souci de protections.

En effet, cette réflexion sur les différents types de risques et d'insécurité semble être un préalable indispensable pour avoir une vision plus réaliste, pour essayer de combattre ces risques, et pour prendre conscience du besoin essentiel de protections que ressent l'individu moderne. S'il est vrai que la société moderne dans laquelle nous vivons est de plus en plus une société d'individus, cela signifie que ces individus n'ont pas en eux-mêmes la capacité de se protéger et d'être protégés. L'individu est vulnérable s'il est laissé à lui-même et ceci pour deux raisons principales.

D'une part, parce que les individus laissés à eux-mêmes sont en concurrence s'ils sont mus par leurs propres intérêts. C'est une compétition de tous contre tous qui ne constitue pas une société. Le mérite de Hobbes avait bien été de faire ce constat, au début de la modernité, au moment même où l'homme s'est détaché des protections et des contraintes traditionnelles de la société préindustrielle et que les individus sont entrés en concurrence, y compris sur le marché économique. Hobbes a donné une peinture, peut-être effrayante mais sans concession, de ce qu'il a appelé « l'État de nature » ; c'est-à-dire une société sans droit et sans loi, qui ressemblerait davantage à une jungle qu'à une communauté fraternelle parce que les hommes et les femmes n'ont pas en eux-mêmes les principes régulateurs de leurs pulsions. Ils n'ont pas non plus en eux-mêmes la capacité de se défendre contre plus fort qu'eux. Hobbes a tiré de cette analyse une conclusion irréfutable : l'État, c'est-à-dire une autorité légale capable de faire respecter la loi, est indispensable pour que les individus puissent faire société et avoir entre eux des rapports apaisés. Cela ne consiste pas à défendre un État absolu, mais dans une démocratie, cet État doit être garant de la paix civile. Il s'agit de l'État de droit évoqué précédemment.



Il semble nécessaire de défendre l'État de droit, seul garde-fou contre les violences quotidiennes qui défont le lien social. C'est être protégé.

Toutefois, si cette référence à l'État de droit paraît utile, elle n'apporte pas de réponse à l'insécurité sociale. C'est la deuxième raison pour laquelle les individus livrés à eux-mêmes n'ont pas les moyens d'assurer eux-mêmes leur protection. Pour être protégé socialement, il faut des ressources et des droits. Pour avoir une certaine indépendance sociale, il faut disposer de supports. Par exemple, être propriétaire permet d'être protégé contre l'insécurité sociale. La description du prolétariat au début de l'industrialisation illustre parfaitement cet état d'insécurité sociale totale. En effet, ces prolétaires étaient des individus sans protection. Ils étaient donc en proie aux lois du marché ou à l'exploitation capitaliste, comme le disait Marx. L'histoire sociale montre que ces individus complètement démunis sont sortis de cette situation par l'établissement de protections sociales et de droits sociaux qui ont été d'ailleurs rattachés à la condition salariale. Elle montre également que ces droits sociaux, ces protections sociales constituent le socle nécessaire de la citoyenneté sociale et l'arme de la lutte contre l'insécurité sociale. C'est pourquoi, « qu'est-ce qu'être protégé ? » par rapport à la question de l'insécurité sociale, cette fois, c'est ce que l'on pourrait appeler une « sécurité sociale minimale garantie », un peu comme on parle d'un salaire minimal garanti (le SMIG).

Une sécurité sociale garantie consisterait à proposer, en un nombre sans doute limité, des droits sociaux fondamentaux : le droit d'être soigné quand on est malade, le droit d'être logé, un droit à des prestations décentes en cas d'interruption de travail, une sécurité professionnelle minimale, peut-être aussi un droit à l'éducation permanente qui sera sans doute de plus en plus nécessaire pour assumer les changements incessants de la vie professionnelle. Il ne s'agit pas de faire ici la liste exhaustive de ces droits. Cette liste n'est pas infinie. Ce n'est pas une conception inflationniste de la protection sociale qui devrait assurer des bienfaits innombrables à tous. Il s'agirait d'essayer de penser ces conditions de base pour continuer à exister dans une « société de semblables » comme le disait Léon Bourgeois. Cela ne veut pas dire une société de gens parfaitement égaux, mais une société dans laquelle chacun dispose des ressources minimales pour être avec l'ensemble de ces concitoyens dans des relations d'interdépendance ; c'est-à-dire une société dans laquelle nul ne serait exclu parce qu'il aurait ce socle de droits de base, de sécurité sociale minimale garantie. Il semble donc que ce serait cette conception de la protection sociale qu'il faudrait essayer de défendre pour aller à l'encontre de cette remontée de l'insécurité sociale qui, si elle se poursuit sans limitation, clivera la société entre les gagnants et les perdants des transformations en cours et ne fera plus une « société de semblables ».

Robert CASTEL,  
sociologue, directeur d'études  
à l'École des hautes études en sciences sociales.